



E-lettre n°1 J-1637

Au sommaire de cette 1^{ère} e-lettre de la stratégie régionale en matière de transition écologique :

- De la stratégie Eau Air Sol Energie aux Défis Climat 2030, l'État s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de la COP
- Les actualités de la transition écologique en AURA
- Agir concrètement d'ici 2030
- S'outiller pour réussir !

Consultez [notre rubrique dédiée sur le site internet de la préfecture de région](#)

Défis Climat 2030

L'État s'engage à vos côtés en Auvergne-Rhône-Alpes

Chers lecteurs,

Nous avons le plaisir de vous présenter **Défis Climat 2030**, la nouvelle appellation de notre stratégie régionale dédiée à la transition écologique, précédemment désignée sous le nom de **Stratégie Eau Air Sol Energie**. Ce nouveau nom symbolise notre engagement renforcé et notre vision partagée pour répondre aux défis climatiques en Auvergne-Rhône-Alpes d'ici 2030 en articulation avec les travaux de la COP.

Défis Climat 2030 incarne notre détermination à agir concrètement pour les territoires de la région Auvergne-Rhône-Alpes. À travers des projets portés par les territoires et des outils opérationnels efficaces, nous mettrons l'accent sur la résilience, la répliquabilité et la collaboration avec tous les acteurs locaux. Notre objectif est clair : accélérer les transitions pour atteindre nos ambitions climatiques d'ici le 1^{er} janvier 2030.

Dans cette e-lettre, vous découvrirez les initiatives locales, les solutions pratiques et les ressources mises à votre disposition pour agir efficacement. Ensemble, relevons les défis climatiques et construisons un avenir pour les générations futures !

Les actualités

... de la transition écologique

Lancement de la COP Adaptation !

Comme annoncé lors de la restitution de la feuille de route régionale de la planification écologique organisée le 31 janvier dernier à Lyon, l'année 2025 sera consacrée **au déploiement des actions identifiées** dans le cadre des volets atténuation / préservation des ressources ainsi qu'au **lancement du volet adaptation**.

Dans ce cadre, les services de l'État en région ont organisé un webinaire régional de lancement de la Conférence des Parties (COP) annuelle portant sur les enjeux d'adaptation au changement climatique le vendredi 11 avril.

Accédez au replay :



Venez nous rejoindre ! à l'occasion des réunions de COP départementales organisées près de chez vous dans le cadre du déploiement du volet adaptation au changement climatique.

Vous êtes élus, techniciens, représentants d'entreprises ou membres de la société civile, nous avons le plaisir de vous annoncer le lancement des réunions de COP départementales dédiées à l'adaptation au changement climatique dans toute la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ces rencontres sont essentielles pour élaborer des stratégies locales efficaces et rapidement opérationnelles face aux défis climatiques. L'identification des priorités d'adaptation, spécifiques à chacun des départements, permettra d'apporter des réponses personnalisées en fonction des territoires.

Venez co-construire les défis et les actions de notre feuille de route ! Les premières réunions départementales ont été lancées, rendez-vous dès la rentrée pour de nouvelles réunions dans vos départements.

Ain : Bourg-en-Bresse les 18 juin et 24 juin puis rdv fin septembre

Allier : Moulins le 27 juin

Ardèche : Saint-Jean de Muzols le 7 juillet

Cantal : Vic sur Cère le 2 juillet puis en octobre

Isère : Grenoble le 2 juillet puis fin septembre/début octobre

Loire : Saint-Étienne le 30 juin et le 1er octobre

Haute-Loire : Le Puy-en-Velay le 10 juillet

Puy-de-Dôme : Clermont-Ferrand le 16 septembre

Rhône : Lyon le 4 septembre

Savoie : Chambéry le 1 juillet et Aiton le 3 juillet puis en septembre

Haute-Savoie : Chamonix le 20 juin

N'hésitez pas à vous inscrire auprès de votre préfecture.

Ensemble, nous pouvons agir efficacement et de manière coordonnée dans la lutte contre le changement climatique.

[Plus d'informations](#)

Lancement des conférences territoriales sur l'eau



Sur le bassin Loire-Bretagne, l'atelier territorial du 23 juin à Lempdes (63) a rassemblé 117 participants qui ont débattu d'actions concrètes à initier ou à développer.

Dans un contexte de bouleversements profonds du cycle de l'eau, marqué par des épisodes de sécheresse en 2022 et 2023, et d'importantes inondations en 2024 et début 2025, le Premier ministre engage une nouvelle dynamique de dialogue territorial avec le lancement des conférences « L'eau dans nos territoires ».

Ces conférences visent à ouvrir un **débat structurant** autour de la gestion de l'eau à l'échelle des bassins hydrographiques, **réunissant l'ensemble des usagers** de l'eau (citoyens, collectivités, entreprises, agriculteurs...). Elles sont complémentaires des travaux menés dans les COP régionales, sur l'ensemble des enjeux de l'adaptation de nos territoires au changement climatique.

Ces conférences se tiendront **de juin à octobre 2025** et permettront de traiter de thématiques clés, notamment le partage de l'eau, la réduction des pollutions, la gestion des risques, la mobilisation du grand public, la gouvernance et le financement de la politique de l'eau.

[En savoir plus](#)

[Contribuez pour le bassin Rhône-Méditerranée](#)

Place à l'action !

Zoom sur des projets inspirants en Auvergne-Rhône-Alpes



Atténuer les émissions de CO2

Les services express métropolitains sont lancés !



Le développement des services de **mobilité du quotidien** est un sujet central dans la vie des habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Au sein des grandes aires urbaines, les déplacements domicile-travail, en particulier, posent avec acuité le besoin d'une **offre multimodale de qualité**, de type Services Express Régionaux Métropolitains (SERM).

Les SERM sont une **démarche coordonnée** pour offrir un service de mobilité cohérent et facilité sur toute la chaîne, au bénéfice des usagers et des acteurs économiques. Ils se réfléchissent à l'échelle des grands bassins de vie. Le SERM est une réponse ambitieuse et structurante pour accélérer la décarbonation des transports : train, bus, covoiturage, mobilités actives... **des alternatives concrètes à la voiture individuelle**.

Auvergne-Rhône-Alpes concentre à elle seule un quart des démarches labellisées en France. Cela traduit la détermination sans faille de l'État, aux côtés des collectivités et de leurs partenaires, à transformer la mobilité dans les territoires. Ainsi, **six projets de Services Express Régionaux Métropolitains sont lancés en Auvergne-Rhône-Alpes** : Chambéry, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Saint-Étienne, ainsi que celui du franco-suisse.

En savoir plus sur les SERM
+ Contact



Favoriser les mobilités inclusives en Auvergne-Rhône-Alpes

Retour sur les 2 journées du réseau Mob'In organisées en avril 2025



Plus d'une centaine de participants se sont mobilisés lors de ces journées consacrées aux mobilités inclusives co-organisées par la Préfecture de région et le réseau Mob'In.

L'objectif de ces journées :

- Découvrir **les solutions concrètes déployées sur les territoires** pour les bénéficiaires, en assistant à des démonstrations et en rencontrant les acteurs locaux.
- Favoriser l'**interconnaissance** entre les participants à travers des temps forts de découverte des missions de chacun, renforçant ainsi les liens et les collaborations futures.

En savoir plus
sur la journée organisée
dans l'Allier

En savoir plus
sur la journée organisée
dans l'Isère

Pour tout savoir les enjeux de transformation des mobilités en lien avec la transition écologique, visionnez la vidéo :



Pour en savoir plus, vous pouvez nous contacter : cop@auvergne-rhone-alpes.gouv.fr



Agir pour l'eau et la biodiversité

Zoom sur la restauration hydraulique
et écologique de la lône de Taponas



Le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, le Conseil départemental du Rhône et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, porte une opération de restauration de la Lône de Taponas, dans le département du Rhône qui s'étend le long de la Saône, sur environ 800 mètres linéaires (4ha), afin de lui redonner un caractère insulaire et ainsi favoriser la faune, la flore et les habitats qui la composent.

Ce projet vise à **remettre en fonctionnement une zone humide dégradée** et d'en **préserver ainsi son fonctionnement et la biodiversité** qu'elle abrite.

Les objectifs sont multiples :

- restaurer la **continuité** écologique et hydraulique, et ainsi permettre la libre circulation de l'eau (trame bleue),
- créer des zones de hauts fonds pour diversifier les **habitats**,
- avoir une hauteur et une largeur d'eau suffisante à l'étiage (période de basse eau) de 1 m en fond de lône, de façon à ce que la faune et la flore puissent réaliser leur **cycle biologique**,
- conserver les **espèces protégées** et leur offrir des habitats plus favorables,
- limiter/ gérer les **espèces exotiques envahissantes** (Érable negundo, Aster américain...) en améliorant la ripisylve et la qualité des boisements.

Ces travaux ont bénéficié du soutien financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, à hauteur de 356 251 € pour un montant global des travaux d'environ 750 000 €.

S'outiller pour réussir

En entreprise, comment s'engager dans un parcours d'adaptation au changement climatique ?

Vous souhaitez accompagner la transformation de votre entreprise en faveur de la transition écologique ?

Ce **nouveau guide publié par l'ADEME** vise à aider les entreprises à se saisir de la question de l'adaptation au changement climatique, une démarche essentielle pour garantir la pérennité et la continuité de leurs activités.



Il montre, à travers le **témoignage de 30 entreprises françaises**, qu'il est possible de s'engager dans une démarche d'adaptation quelle que soit sa taille ou son secteur

d'activité.

Structuré selon la logique d'un parcours d'adaptation, le guide présente des exemples d'**actions d'adaptation**, de démarches de **diagnostic**, d'élaboration de **stratégie** et de processus de **suivi et évaluation**, ancrés dans l'expérience concrète des entreprises témoins. Il fournit également des **éléments théoriques et méthodologiques** aidant à mieux comprendre les enjeux et à identifier les bonnes pratiques et les outils à mobiliser tout au long du parcours.

**Consultez le guide en ligne
et obtenir des informations
auprès de votre contact ADEME**



Aires éducatives

la campagne de renouvellement des financements est ouverte

TR
PRO **USSE**
PRO **JETS**

Depuis le 15 mars, **les écoles et établissements scolaires déjà engagés** dans la démarche Aires éducatives peuvent renouveler leurs demandes de financement **pour reconduire leur projet sur deux ans.**

**Déposer votre dossier
et obtenir plus d'information**



Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes - 2025

crédits photo : services et opérateurs de l'État

[Se désinscrire](#)